

# Modeste Premier

**Négociateur tenace et inflexible, Vincent Lanier est premier secrétaire général depuis 2014.**

**L**e journalisme sportif mène à tout... il suffit simplement d'en sortir. Ce n'est pas Vincent Lanier qui dira le contraire. Entré dans la profession par le service des sports du *Progrès* — ses premières correspondances remontent à 1987 — il va vite s'en détourner. « *Je me suis rapidement rendu compte qu'il y avait d'autres choses, plus intéressantes, dans le journalisme.* »

Embauché en 1993 après de multiples CDD et avoir beaucoup voyagé, Vincent met moins de temps à se syndiquer. Deux ans plus tard le voilà délégué du personnel. « *Pourquoi c'était naturel ? En fait, le militantisme, j'ai toujours connu ça. Mon père était travailleur social, il s'occupait de l'accueil des immigrés et se battait pour le droit des étrangers avant de devenir directeur de l'UDAF du Rhône. Il militait à la CFDT, au PS, à la FCPE... Donc les manifs et le collage d'affiches, je sais ce que c'est.* »

## Investi sur le dossier des droits d'auteur

Au SNJ, son premier contact avec la Rue-du-Louvre remonte aux formations syndicales animées par Daniel Gentot. Vendra ensuite son élection au Bureau national en 2005, « *même si à l'origine je n'étais pas très chaud* », avoue-t-il, estimant sans doute que le national ce n'était pas pour lui. Là, « *au début tu regardes les trains passer et puis il y a Alain (Girard) qui m'épate par sa réflexion stratégique.* » Malgré l'insistance de ce dernier, il décline le secrétariat général en 2007, estimant là encore que la marche est trop haute pour lui. Qu'à cela ne tienne ! Il va s'investir sur le dossier droit d'auteur, cornaqué par Olivier Da Lage, avec le vote de la loi Hadopi. Il représente le SNJ au sein de la commission des droits d'auteur des journalistes (CDAJ) nouvellement créée.

## « Je préfère plus être dans le pack qu'en première ligne »

Les droits d'auteurs ? Ils les retrouvent à Lyon. La négociation de cet accord est son souvenir le plus marquant en tant que délégué syndical au *Progrès* où il siège désormais au CE. Entre des syndicats qui ne saisissent pas toutes les implications du sujet et des salariés peu concernés, « *tu as l'impression d'être tout seul face à une direction jusqu'au boutiste. Et pourtant, vue ma position, je ne pouvais pas transiger.* » L'affaire passera deux fois en CDJ. Et Vincent ne lâchera rien sur l'essentiel.



Photo Maël L. Nicolas

Même si « *ce n'est pas celle qui me vient à l'esprit spontanément* », Vincent va demeurer tout aussi inflexible — et endurant ! — dans une autre affaire l'opposant à la direction. Affaire qui le vise cette fois personnellement. Début 2012, son employeur commence à effectuer des retenues sur salaire, contestant l'application de la Convention collective sur les heures prévues pour les mandats nationaux. Manœuvres dilatoires, tergiversations, prud'hommes, appel... Le bras de fer va durer 4 ans. Avec à la clé la reconnaissance d'un usage professionnel qu'une entreprise seule ne peut donc plus dénoncer. Quelle victoire pour le syndicat ! Hasard ? Tout cela coïncide avec la négo droit d'auteur et l'accession de Vincent au secrétariat général en octobre 2011... Aurait-il pu dès cette époque devenir PSG ? « *Je me sentais mieux dans l'ombre. La représentation, ce n'est pas mon truc. Je préfère plus être dans le pack qu'en première ligne.* » Reste qu'au départ d'Anthony Bellanger à la FIJ en 2014, son élection relève de l'évidence. Et sa réélection plus encore. « *On devient indispensable, sourit-il. Tout le monde se repose sur toi. Mais il faut désacraliser le PSG et arriver à transmettre* », confirmant que c'est son dernier mandat à la tête du syndicat.

La célébration du centenaire, pour laquelle il s'est — là aussi — démené sans compter, fera évidemment partie de ses fiertés. Même si, modeste, il se garde bien de mentionner le discours à la fois juste et offensif qu'il a prononcé à cette occasion le 2 mars dernier au Sénat.

A. B.